



C O N S E I L  
D E S M O N U M E N T S  
E T S I T E S D U  
Q U É B E C

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## ***Les honneurs décernés par le Conseil des monuments et sites du Québec en 2005***

**Québec, 11 juin 2005** – Dans le cadre de sa 30<sup>e</sup> rencontre annuelle, le 11 juin dernier, le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) a procédé à la remise des certificats d'honneur qui soulignent des contributions remarquables à la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager au Québec.

Le Conseil des monuments et sites du Québec, un organisme privé à but non lucratif, œuvre depuis maintenant 30 ans à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec. Chaque année, il remet deux prix, l'un soulignant l'« Implication d'un individu » et l'autre un « Projet remarquable ».

Le certificat « Implication » a été remis cette année à monsieur **Daniel Chartier**, architecte paysagiste. Au cours des trente dernières années, Daniel Chartier a investi temps et énergie dans la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine paysager sur l'île de Montréal. Le CMSQ souligne par ce prix sa remarquable détermination dans plusieurs projets dont l'aménagement du parc régional de l'Île-de-la-Visitation, son expertise et sa connaissance développées et partagées sur l'œuvre de Frederick Law Olmsted, le créateur du parc du Mont-Royal et son travail patient et persistant pour assurer la sauvegarde du caractère portuaire du Vieux-Port de Montréal ainsi que l'accessibilité au public de ce secteur privilégié.

Le certificat d'honneur dans la catégorie « Projet remarquable » a été remis à la **Maison Bruck** de Cowansville. Au cours de la dernière année, la Ville de Cowansville a restauré cette maison datant de 1875, intimement liée à l'histoire locale. Elle l'a réhabilité au cœur de la vie culturelle, en faisant de cette maison un bureau d'information touristique et un centre d'art. La Maison Bruck est maintenant parfaitement intégrée au circuit patrimonial initié par la Ville.

Cette année, la rencontre annuelle du Conseil des monuments et sites du Québec a permis aux membres de l'organisme, aux intervenants du milieu et aux amoureux du patrimoine, de découvrir les richesses patrimoniales des régions de Québec et de Lotbinière. L'événement revêtait un sens particulier puisque qu'il s'agissait du 30<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Trente ans consacrés à faire connaître la valeur du patrimoine et à la faire partager par le plus grand nombre. L'occasion était belle de souligner la remarquable contribution de France Gagnon Pratte qui a été présidente de l'organisme durant les derniers 20 ans. Cette historienne de l'architecture, mécène et bénévole, a été une porte-parole formidable pour le patrimoine québécois.

**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

Elle a reçu au cours de sa carrière le Prix Gérard-Morisset, l'Ordre du Canada et l'Ordre du Québec lui sera remis le 22 juin prochain. France Gagnon Pratte se consacre désormais à la présidence de la Fondation québécoise du patrimoine. Le Conseil des monuments et sites du Québec lui a donc décerné un certificat d'honneur spécial pour cette remarquable contribution.

Cet événement a été rendu possible grâce au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, partenaire principale, aux partenaires majeurs qui sont le Domaine Joly-de Lotbinière, la Fondation québécoise du patrimoine et l'Agence Parcs Canada ainsi qu'à nos partenaires associés : la Commission de la Capitale nationale, la Caserne Dalhousie, Lavery de Billy, avocats, Laberge Lafleur, comptable et la député bloquiste Christiane Gagnon.

-30-

Source : Louise Mercier  
Présidente du Conseil des monuments et sites du Québec  
Téléphone : (418) 647-4347  
Courriel : lmercier@cmsq.qc.ca